

## Annick Lafontaine

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: Rencontre - 16 septembre 2024 - route 235 - Saint-Pie

---

**De :** Martel, Jocelyne <[Jocelyne.Martel@transports.gouv.qc.ca](mailto:Jocelyne.Martel@transports.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 4 décembre 2024 11:56

**À :** Mario St-Pierre <[mariostpierre430@gmail.com](mailto:mariostpierre430@gmail.com)>; Dominique St-Pierre <[d.st-pierre@villest-pie.ca](mailto:d.st-pierre@villest-pie.ca)>

**Cc :** Milette, Louise <[Louise.Milette@transports.gouv.qc.ca](mailto:Louise.Milette@transports.gouv.qc.ca)>; Larocque, Catherine <[catherine.larocque@transports.gouv.qc.ca](mailto:catherine.larocque@transports.gouv.qc.ca)>; [alec.belair-gagnon@surete.qc.ca](mailto:alec.belair-gagnon@surete.qc.ca); Desjardins, Marie-Pier <[Marie-Pier.Desjardins@transports.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Pier.Desjardins@transports.gouv.qc.ca)>

**Objet :** RE: Rencontre - 16 septembre 2024 - route 235 - Saint-Pie

Bonjour monsieur le Maire,

Comme convenu lors de notre rencontre du 16 septembre dernier, je vous informe que la mise en place de la signalisation pour l'abaissement de la limite de vitesse de 90 km/h à 70 km/h entre le pont Daniel-Johnson et le 2736 route 235 a été complétée le 28 novembre 2024.

De plus, afin de faire un suivi des interventions réalisées à la suite de l'accident mortel survenu le 7 octobre 2023 sur la route 235 à Saint-Pie, nous vous informons également que les résultats des relevés d'adhérence pour la courbe effectués à la suite de nos travaux réalisés en juin 2024 indiquent des niveaux acceptables d'adhérence et qu'aucune autre action corrective n'est requise. Par conséquent, les panneaux indiquant une chaussée glissante n'étant plus nécessaires, ceux-ci ont été retirés le 28 novembre 2024.

Également, nous désirons vous informer que nous réalisons présentement, des travaux d'abattage d'arbres et de débroussaillage dans le secteur de la route 235 à partir de Sanair vers la municipalité d'Ange-Gardien améliorant la visibilité dans ce secteur.

Merci

*Jocelyne Martel*

Conseillère aux relations avec le milieu

Direction de la coordination et des relations avec le milieu

Direction générale de la Montérégie

180, boulevard D'Anjou, bureau 200

Châteauguay (Québec) J6K 1C4  
Cellulaire : 438-988-5839

[jocelyne.martel@transports.gouv.qc.ca](mailto:jocelyne.martel@transports.gouv.qc.ca)  
@

[www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca)





**De :** Martel, Jocelyne

**Envoyé :** 19 septembre 2024 16:31

**À :** [mariostpierre430@gmail.com](mailto:mariostpierre430@gmail.com); Dominique St-Pierre <[d.st-pierre@villest-pie.ca](mailto:d.st-pierre@villest-pie.ca)>

**Cc :** Milette, Louise <[Louise.Milette@transports.gouv.qc.ca](mailto:Louise.Milette@transports.gouv.qc.ca)>; Larocque, Catherine <[catherine.larocque@transports.gouv.qc.ca](mailto:catherine.larocque@transports.gouv.qc.ca)>; [alec.belair-gagnon@surete.qc.ca](mailto:alec.belair-gagnon@surete.qc.ca); Desjardins, Marie-Pier <[Marie-Pier.Desjardins@transports.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Pier.Desjardins@transports.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Rencontre - 16 septembre 2024 - route 235 - Saint-Pie

Bonjour monsieur le Maire,

Premièrement, au nom de madame Milette et en mon nom, nous vous remercions, vous et madame St-Pierre, de vous être rendus disponibles pour notre rencontre, à vos bureaux le 16 septembre dernier. Nous remercions également monsieur Bélair-Gagnon de la Sûreté du Québec de s'être joint à nous.

Cette rencontre nous a permis d'échanger sur quelques-uns des dossiers en suivi dans votre municipalité.

- Résolution 31-12-2021 adoptée le 7 décembre 2021 demandant d'abaisser la vitesse sur a route 235 entre le boulevard Daniel-Johnson et le 2736 route 235.

Comme discuté lors de notre rencontre de juin 2023, nous avons analysé sur différents angles s'il y avait une possibilité d'abaisser la vitesse sur ce tronçon de la route 235. Bien qu'à prime à bord cette section ait toutes les caractéristiques d'une route qui corresponde à une vitesse affichée à 90 km/h par les usagers, l'environnement routier entre le pont Daniel-Johnson et le 2736 route 235 peut nous permettre d'envisager une baisse de la vitesse affichée à 70 km/h à la condition qu'elle soit accompagnée de mesure de sensibilisation.

Toutefois, pour que les usagers modifient leur comportement, une présence policière sera requise ainsi que le déploiement d'autres mesures telles que l'ajout d'un radar pédagogique et/ou d'autres aménagements d'urbanisation pour démarquer l'entrée de votre ville. Une demande de permission de voirie afin d'installer un radar pédagogique aux abords du réseau du Ministère pourra être faite en ligne sur notre site internet.

Monsieur Bélair-Gagnon a mentionné que dès l'entrée en vigueur, la Sûreté du Québec pourra planifier des opérations sur le terrain afin de s'assurer que les usagers adhèrent à ce changement.

Nous vous informerons, ainsi que la Sûreté du Québec, de la date de l'entrée en vigueur de cette nouvelle signalisation.



- Intersection route 235 et chemin de Saint-Dominique

Comme mentionné lors de notre rencontre, le ministère suit en continu cette intersection depuis plusieurs années. Diverses modifications et interventions y ont été faites afin d'apporter des modifications (ajout de voies de décélérations et d'accélération, marquage, émondage...). Toutefois, tout comme vous, nous pensons qu'il pourrait peut-être y avoir d'autres améliorations à y apporter. Afin de s'assurer de poser les bonnes actions, une analyse de tous les scénarios possibles et l'évaluation des impacts positifs et négatifs attendus est requise afin de faire par la suite un choix éclairé. Vos observations et celles de la Sûreté du Québec sont des intrants importants pour nous dans cette analyse.

Pour le moment, aucune option n'a été écartée. Toutefois, les options nécessitant des investissements majeurs ne pourraient être réalisables à court terme. Elles requièrent une planification et une préparation sur plusieurs années. Nous pourrions vous tenir informés de l'avancement de nos réflexions et du plan d'action que nous mettrons en place en partenariat avec vous.

Présentement, comme par les années passées, une opération de débroussaillage/émondage sera effectuée cet automne sur la route 235 et le chemin de Saint-Dominique afin d'assurer une distance de visibilité optimale à l'intersection et à l'approche de celle-ci.

- Intersection chemin de Saint-Dominique et Grand rang Saint-François (ajout de panneaux d'arrêt au DEL aux quatre approches)

Comme mentionné lors de notre rencontre de juin 2023, le feu clignotant suspendu, désuet à cette intersection, sera remplacé par des arrêts au DEL aux quatre approches. Cette installation devrait être complétée au plus tard en 2025. Nous vous tiendrons informés de leur déploiement dès que la date sera connue.

À traité informatif, comme promis, voici le lien pour effectuer vos demandes de permission de voirie [Demande de permis - Transports et Mobilité durable Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca) et pour le programme d'aide en sécurité routière [Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière - Transports et Mobilité durable Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca).

Merci



### *Jocelyne Martel*

Conseillère aux relations avec le milieu  
Direction de la coordination et des relations avec le milieu  
Direction générale de la Montérégie  
180, boulevard D'Anjou, bureau 200  
Châteauguay (Québec) J6K 1C4  
Cellulaire : 438-988-5839  
[jocelyne.martel@transports.gouv.qc.ca](mailto:jocelyne.martel@transports.gouv.qc.ca)  
[www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca)